

Note explicative
Enseignement à distance

Chers parents,

Nous vous informons que lors des séances de classe virtuelle, l'absence de votre enfant sera enregistrée.

Des documents pédagogiques seront préparés à partir de textes, de vidéos ou d'enregistrements de cours. Ces supports pédagogiques seront placés sur la plate-forme numérique de l'établissement, accompagnés d'un commentaire expliquant ce qui est demandé à l'élève.

Votre enfant sera destinataire d'un lien numérique qui lui permettra d'accéder à la classe virtuelle. Ce lien sera envoyé par son professeur.

Afin que ces leçons soient l'occasion d'approfondissement ou d'explication de notes non comprises et que l'élève profite pleinement de la séance, nous lui demandons de se comporter comme s'il était en classe.

Nous comptons sur la famille afin que ces règles soient respectées dans l'intérêt de l'enfant.

Adjoint de direction au primaire